

## **Informations sur la restauration scolaire à l'école Marcel Aymé**

Madame, Monsieur,

- Pour toutes informations administratives (inscriptions, facturation...) merci de vous adresser à la mairie au 02 98 07 90 31 ou par mail [mairie@milizac-guipronvel.bzh](mailto:mairie@milizac-guipronvel.bzh)
- Pour toutes informations pratiques vous pouvez joindre le 06 35 53 91 97 ou par mail [cantinemilizac@gmail.com](mailto:cantinemilizac@gmail.com)
- Vous pouvez inscrire ou désinscrire vos enfants jusqu'à la veille du jour J avant 9h sur le site <https://www.logicielcantine.fr/milizacguipronvel/>

Nous vous rappelons que selon la délibération du 28/03/2022, tout repas commandé est dû (quel que soit le motif, la commune payant le fournisseur) ; par ailleurs, une majoration de 1 € par repas consommé non commandé est appliquée.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée,

Cordialement,

NB : Fiche consultable sur le site internet de la commune <https://www.milizac-guipronvel.bzh/index.php>

## **Informations sur la restauration scolaire à l'école Marcel Aymé**

Madame, Monsieur,

- Pour toutes informations administratives (inscriptions, facturation...) merci de vous adresser à la mairie au 02 98 07 90 31 ou par mail [mairie@milizac-guipronvel.bzh](mailto:mairie@milizac-guipronvel.bzh)
- Pour toutes informations pratiques vous pouvez joindre le 06 35 53 91 97 ou par mail [cantinemilizac@gmail.com](mailto:cantinemilizac@gmail.com)
- Vous pouvez inscrire ou désinscrire vos enfants jusqu'à la veille du jour J avant 9h sur le site <https://www.logicielcantine.fr/milizacguipronvel/>

Nous vous rappelons que selon la délibération du 28/03/2022, tout repas commandé est dû (quel que soit le motif, la commune payant le fournisseur) ; par ailleurs, une majoration de 1 € par repas consommé non commandé est appliquée.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée,

Cordialement,

NB : Fiche consultable sur le site internet de la commune <https://www.milizac-guipronvel.bzh/index.php>